

Adresse de la propriété visée par la demande : _____

Demandeur	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	
<input type="checkbox"/> Je suis propriétaire (ou) Identification du propriétaire :	
Nom	
Adresse	
Téléphone	

Puisatier	
Nom	
Adresse	
Téléphone	

Échéancier et coût des travaux	
Coût des travaux :	
Date prévue de début :	Date prévue de fin :

Utilisation	
<input type="checkbox"/> Domestique	<input type="checkbox"/> Agricole
<input type="checkbox"/> Commercial	<input type="checkbox"/> Géothermique

Type de puits	
<input type="checkbox"/> Tubulaire scellé	<input type="checkbox"/> Scellé à double parois
<input type="checkbox"/> Scellé avec collerette supervisé par un professionnel	

Tuyau acier	
<input type="checkbox"/> ASTM A 53/A 53M-99b	<input type="checkbox"/> Tuyau excède le sol min. 30cm
<input type="checkbox"/> Couvert scellé	<input type="checkbox"/> Sabot d'enfoncement

Installation septique voisine à moins de 30 mètres du puits projeté	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Parcelle en culture à moins de 30 mètres de la localisation projetée du puits	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Égout	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Dans une zone inondable?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Est-ce qu'il a un puits existant ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Document obligatoire à fournir avec la demande de permis

- Un plan de localisation indiquant;
- La localisation de l'ouvrage de captage d'eau souterraine projeté;
 - La localisation des limites de propriété et leur distance de l'ouvrage projeté;
 - La localisation des bâtiments sur la propriété et leur distance de l'ouvrage projeté;
 - La localisation de tout système étanche et non étanche de traitement des eaux usées (incluant celui des voisins) situé à moins de 35 mètres et sa distance de l'ouvrage projeté;
 - La localisation de toute zone inondable sur la propriété;
 - La localisation de toute parcelle en culture (incluant celles des voisins) situé à moins de 35 mètres et sa distance de l'ouvrage projeté.

Document obligatoire à fournir à la fin des travaux

- Rapport de forage
- Une attestation à l'effet que l'ouvrage aménagé respectera en tout point les prescriptions et obligations du Règlement sur le captage des eaux souterraines.

Signature du demandeur

Date

